



UPM Adhesive Materials

Politique environnementale

UPM Adhesive Materials propose des produits auto-adhésifs performants et innovants, notamment des matériaux d'étiquetage, des solutions graphiques et des rubans adhésifs spécialisés, ainsi que des services fiables au plus proche de ses clients.

La stratégie d'UPM, guidée par un engagement en faveur du développement durable et de l'innovation, ainsi que le Code de conduite, la déclaration de politique en matière de développement durable et les objectifs de responsabilité à l'horizon 2030 reflètent les valeurs fondamentales de notre entreprise et sont au cœur de nos activités.

Nous sommes convaincus qu'une gestion responsable des problèmes économiques, sociaux et environnementaux est essentielle pour assurer la réussite nos activités sur le long terme. UPM s'engage à respecter ses obligations de conformité environnementale, notamment les exigences juridiques et autres obligations volontaires.

Nous nous engageons à :

- protéger l'environnement grâce à des mesures de prévention de la pollution ;
- améliorer continuellement notre système de gestion environnementale et nos performances en la matière ;
- fixer des objectifs pour contribuer à atténuer le changement climatique et prendre des mesures pour parvenir à atteindre la neutralité carbone ;
- développer des solutions en faveur de l'économie circulaire ;
- promouvoir la conception de produits durables visant à réduire l'utilisation de matières premières, à permettre le recyclage ou la réutilisation, à incorporer des matières recyclées ou renouvelables, ou à inclure d'autres caractéristiques favorables à l'environnement ;

- partager les meilleures pratiques entre nos sites de production.

Sur la base des objectifs de responsabilité d'UPM pour 2030, l'équipe de direction d'UPM Adhesive Materials déterminera les objectifs environnementaux et les mesures d'encadrement pour l'entreprise, en mettant l'accent sur :

- l'impact environnemental de nos activités, produits et services du point de vue du cycle de vie ;
- l'approvisionnement responsable et l'utilisation efficace des matières premières et des ressources naturelles ;
- la réduction du volume de déchets et la coopération avec des partenaires pour mettre en œuvre des applications d'étiquetage et des solutions de traitement des déchets plus durables.

Nous communiquons de façon ouverte avec nos parties prenantes sur notre stratégie, notre Code de conduite, notre déclaration de politique en matière de développement durable, nos objectifs de responsabilité pour 2030 et les présentes règles. L'équipe de direction d'UPM Adhesive Materials est responsable de la révision régulière et de la mise en œuvre du présent document, qui est accessible à tous les collaborateurs via l'intranet du Groupe et à toute partie concernée sur demande.

Tim Kirchen

Executive Vice President, UPM Adhesive Materials
Helsinki, 1er octobre 2025